

CE QUE LE DENONCE

Des conditions d'exercice qui se dégradent

Multiplication des tâches annexes à l'enseignement

Développement de l'autonomie des établissements et des arbitrages locaux, au détriment de la liberté pédagogique des professeurs et de l'équité de l'offre d'enseignement, démantèlement des statuts (ECLAIR)

Mise sous tutelle et **pressions envers les professeurs** (parents, administration)
Multiplication des situations d'enseignement difficiles (TZR, établissements sensibles, poste à compléments de service...)

Paupérisation, par la perte constante de pouvoir d'achat depuis 20 ans

L'échec du collège unique

Classes hétérogènes ingérables

Développement des incivilités et violences

Gaspillage des moyens en dispositifs de « remédiation » coûteux et inutiles

Alignement des exigences sur un **socle commun aux ambitions indigentes**

Priorité donnée **aux activités « citoyennes » et aux « compétences »**, au détriment des apprentissages et savoirs fondamentaux

Passage automatique de classe en classe et dévalorisation du Brevet

Des réformes démagogiques du lycée, aux ambitions purement budgétaires

Horaires et programmes revus à la baisse,
une transformation du **lycée en simple « lieu de vie »**

Spécialisation différée et un droit permanent à l'erreur d'orientation, **au détriment des approfondissements disciplinaires** nécessaires à ce niveau d'enseignement

Perte de spécificité de la voie technologique, alignée sur la voie générale

Disparition de l'essentiel des certifications intermédiaires (CAP, BEP) avec la réforme du bac pro en 3 ans

Un baccalauréat général et technologique 2013 encore inconnu, mais vraisemblablement **soumis aux aléas du contrôle continu**

Une « Masterisation » ratée

Une pénurie criante de candidats aux concours de recrutement

Des épreuves allégées, certaines de pure conformité idéologique

Des professeurs stagiaires surchargés (service complet dès la première année)

Une désorganisation des établissements

(remplacement des stagiaires en formation, accueil des étudiants de M2...)

CE QUE LE PROPOSE

Un métier revalorisé, recentré sur la transmission des savoirs et des savoir-faire

Toutes les autres activités doivent être réservées aux professeurs volontaires et rémunérés en heures supplémentaires

Bivalence limitée aux professeurs pour lesquels elle est statutaire

Rétablissement de la souveraineté des **professeurs dans les conseils de classe**

Limitation de l'autonomie et contrôle des expérimentations

Suppression du conseil pédagogique et évaluation pédagogique des professeurs par les seuls corps d'inspection

Mesures d'incitation et de dédommagement effectives en cas d'exercice dans des conditions difficiles: primes revalorisées, bonifications, etc.

Augmentation de l'ensemble des traitements de 20%

Une diversification des parcours, dans un collège pour tous

Possibilité de varier les rythmes d'apprentissage, les effectifs et les parcours de réussite dans le respect des besoins de chaque élève
Recentrage des missions sur la transmission des savoirs, dans le cadre de disciplines à horaires décentés (suppression des IDD, limitation des actions de « sensibilisation »)

Un **brevet revalorisé**, ne prenant en compte ni B2i, ni note de vie scolaire, ni attestation de compétences, mais instaurant une épreuve de LV et **limitant le contrôle continu**

Un lycée exigeant, vraie étape vers l'enseignement supérieur

Un réel palier d'orientation en fin de 3^{ème}, débouchant sur une filière générale, technologique ou professionnelle clairement identifiée

Disparition de la seconde indifférenciée et instauration de secondes « typées » à côté desquelles pourrait être proposée une seconde « pluridisciplinaire »

Suppression des TPE, PPCP, ECJS sous leur forme actuelle avec restitution des horaires aux disciplines

Un baccalauréat aux épreuves anonymes et nationales, sanctionnant un niveau qui permette l'accès dans de bonnes conditions à l'enseignement supérieur

Des concours de qualité, une entrée facilitée dans le métier

Maintien des concours nationaux, à haut niveau d'exigence disciplinaire

Un service allégé au moins de moitié pour les professeurs stagiaires

Une formation didactique assurée par des tuteurs et intervenants d'expérience